

Le choix de la proximité pour un jardin collectif face aux défis sociaux et environnementaux

AUTEURE

Laura GUÉORGUIÉVA, PACTE (France)

RÉSUMÉ

Les structures d'agriculture urbaine, comme de nombreuses autres organisations d'économie sociale et solidaire, proposent des solutions innovantes pour améliorer la biodiversité et la diversité sociale dans certains espaces urbains. Dans cette communication, nous souhaitons mettre en relation ces avancées avec les dynamiques de convergence que ces structures développent dans leurs réseaux. En prenant appui sur les informations récoltées durant un travail d'observation participative dans un jardin collectif et associatif du territoire grenoblois, nous montrerons les effets et retombées de l'activité de la structure sur un plan social et environnemental. Nous mettrons particulièrement en avant les différentes formes de proximité permettant de développer ou valoriser ces effets positifs permis par l'introduction d'espaces naturels et agricoles en ville. Nous mettrons ensuite en exergue les opportunités et les risques associés à la construction de ces partenariats.

MOTS CLÉS

Agriculture urbaine, économie sociale et solidaire, proximité, biodiversité, diversité sociale

ABSTRACT

Urban agriculture structures, like many other organizations of the French Social and Solidarity Economy, offer innovative solutions to improve biodiversity and social diversity in some urban areas. In this paper, we want to correlate these progresses with different dynamics of convergence implemented by these structures in their developing economic networks. On the basis of data gathered during a long-term participatory observation fieldwork in a collective and associative community garden in Grenoble, we will show the correlation between the institutional and organizational proximity links that the structure develops and its social and natural impacts. Then we will highlight the opportunities and risks encountered by this kind of structure during these convergence processes.

KEYWORDS

Urban agriculture, Social Economy, Proximity, Biodiversity, Social diversity

INTRODUCTION

À partir d'un travail de recherche sur la proximité entre structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), nous avons concentré notre réflexion sur des organisations d'agriculture urbaine et périurbaine au sein desquelles la thématique environnementale est très présente. Ces structures se sont développées à la fois à partir de l'héritage des jardins ouvriers en Europe et de l'influence des *community gardens* apparus dans les années 1970 aux États-Unis. Elles prennent aujourd'hui des formes très diversifiées. Il peut s'agir par exemple de jardins collectifs ou partagés, de jardins sur les toits, de jardins verticaux, d'apiculture, etc. Ces initiatives réinventent l'espace urbain en combinant des préoccupations environnementales avec des formes de sociabilité et de participation nouvelles

(Halgand et Weill, 2007). La nature réoccupe les villes et contribue à un réenchâtement symbolique d'espaces par ailleurs parfois sensibles ou touchés par la crise.

Nous avons choisi de travailler sur le territoire grenoblois et de nous concentrer sur un jardin représentatif du développement des jardins collectifs à l'échelle nationale ; l'association Brin d'Grelinette. Cette structure, dans laquelle nous avons entrepris un travail d'observation participative depuis 2013 qui se poursuit encore aujourd'hui, a été créée en 2009 et est actuellement en développement. C'est notamment à partir des relations qu'elle entretient en local que nous avons pu révéler des liens de proximité et recueillir des informations pour mettre en lumière les différentes dynamiques permettant des avancées sociales et environnementales.

Dans cette proposition de communication, nous ferons une brève analyse des effets environnementaux et sociaux que Brin d'Grelinette a sur le territoire à partir du rôle particulier qu'elle joue dans son réseau. Nous verrons comment la structure interagit avec d'autres organisations et les pouvoirs publics en développant une stratégie propre à sa position militante et à son mode de fonctionnement et comment cela aboutit à améliorer aussi bien la biodiversité que la diversité humaine. Nous allons ensuite nous intéresser au potentiel généré par cette proximité, aux freins à cette dynamique et aux risques que cela engendre pour la structure.

1. UNE RÉCOLTE D'AVANCÉES ENVIRONNEMENTALES MAIS ÉGALEMENT SOCIALES GRÂCE AUX RELATIONS DE PROXIMITÉ

Nous avons choisi d'utiliser les notions de proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle empruntées à l'économie de la proximité (Pecqueur et Zimmermann, 2004) pour analyser les effets de la convergence de différents acteurs territoriaux autour de l'association Brin d'Grelinette. Nous allons voir comment elle s'est intégrée dans un réseau de partenaires locaux lui permettant d'être un acteur important et reconnu pour la protection de l'environnement et la biodiversité. Nous verrons ensuite que ce développement a constitué une formidable aventure humaine.

La particularité et la force de Brin d'Grelinette viennent du réseau qui s'est construit autour de l'association. En effet, elle a réussi à mobiliser de très nombreuses structures de protection de l'environnement autour des valeurs véhiculées par le mode de gestion en permaculture appliqué aux deux jardins qui sont sous sa responsabilité. La permaculture, méthode holistique de conception de l'agriculture, se concentre sur les rythmes naturels et la biodiversité au sein des écosystèmes locaux. Ne pouvant assumer seule toutes les facettes de ce système, la structure a fait de l'espace qu'elle gère un lieu d'expression et de militantisme d'action pour toutes les initiatives favorisant la biodiversité, des structures les plus institutionnalisées aux collectifs les plus informels. La position d'ouverture du jardin a permis de transformer la proximité institutionnelle entre ces structures (principalement liée à des valeurs très largement partagées) en proximité organisationnelle autour de différents projets. Une des concrétisations les plus marquantes et les plus récentes de cette convergence est la participation au volet Grenoblois du grand mouvement de mobilisation face au changement climatique Alternatiba. Cela a permis à Brin d'Grelinette d'être non seulement acteur d'un grand mouvement national mais également d'être force de proposition pour les différents projets urbains. Dans tous les cas, l'association a permis l'apparition de grandes avancées collectives qu'elle entretient, notamment en

essaimant son expérience lors de la création d'autres jardins dans l'agglomération. Nous pouvons donc dire que la structure est une force militante locale importante dans les luttes pour la protection de l'environnement et la biodiversité.

Si les pouvoirs publics la reconnaissent comme telle, notamment grâce au front commun qu'elle forme avec des structures bénéficiant d'une forte reconnaissance institutionnelle comme l'association nationale Terre en Villes ou la Maison de la nature et de l'environnement de l'Isère, ils valorisent également son action concrète d'éducation populaire et de sensibilisation. Bien que la structure puisse avoir un impact direct sur la biodiversité (mise en place de corridors écologiques ou d'actions de protection des insectes pollinisateurs), celui-ci est difficile à évaluer et c'est surtout le volet éducatif qui est valorisé par les pouvoirs publics locaux. Les politiques de la ville et de l'agglomération se tournent de plus en plus vers ce genre de structure flexible et proche du terrain, pour mener des actions de sensibilisation ou fournir une expertise sur des questions environnementales, comme celle du compostage par exemple. Au niveau de l'agglomération, les projets de Brin d'Grelinette sont activement soutenus par la ville et l'agglomération ; la coopération entre le secteur public et l'association passe principalement par la proximité géographique d'établissements publics comme les maisons des habitants, les centres communaux d'action sociale (CCAS) et les régies de quartiers. Le lien avec ce type d'équipements locaux nous aiguille sur le fait que si les pouvoirs publics reconnaissent les bienfaits du jardin collectif et de son réseau sur le plan environnemental, son impact social semble encore plus valorisé.

En effet, l'implication des pouvoirs publics dans les projets d'agriculture urbaine est historiquement très motivée par l'influence positive qu'ils peuvent avoir dans certaines zones ou quartiers sensibles. Brin d'Grelinette en est un bon exemple puisque le jardin principal se trouve dans le quartier de Teisseire, classé zone de redynamisation Urbaine. Cependant, il existe plusieurs dynamiques dans les jardins à vocation sociale. Par exemple, certains types de structures, comme celles appartenant au mouvement des Jardins de Cocagne, font de la réinsertion leur objectif direct et leur activité principale. Dans ce cas, les pouvoirs publics soutiennent l'activité par des subventions (chantiers d'insertion) et des partenariats (entretien des espaces verts publics). Dans le cas de Brin d'Grelinette, le travail social est plus subtil mais peut-être encore plus fructueux, justement parce que l'objectif premier est de créer de la convivialité et une vie sociale autour des activités du jardin plutôt que de se positionner ouvertement sur le créneau de la réinsertion. Bien que le jardin accueille beaucoup de personnes en difficulté (problèmes de handicap, d'addiction, accueil de sans domicile et même de sans-papiers), la solidarité s'est construite par le bas et les animateurs salariés de la structure rejettent clairement l'idée d'être assimilés à des éducateurs spécialisés.

Les progrès observables sont davantage centrés sur la justice et la dignité humaine que sur l'amélioration directe du niveau de vie, bien que la question alimentaire soit centrale et que la solidarité construite entre adhérents puisse avoir des répercussions sur leur situation économique. La justice est réalisée par le droit d'accès pour tous à un lieu agréable au milieu de quartiers peu plaisants, où ils seront accueillis avec bienveillance. Pour les plus démunis, c'est la possibilité de se réapproprier l'espace et faire des activités structurantes personnellement ou professionnellement. De nombreux bénévoles se sont orientés vers des formations en agronomie et ont fait valoir leur expérience au jardin. Les

éducateurs travaillent sans relâche pour construire un lien de confiance avec les militants et les bénévoles, dans ce que Nicolle (2009) décrit comme « une posture qui consiste à considérer que, quel que soit le passé d'une personne, elle doit rester aux yeux de tous une personne digne de considération ». Ce même auteur souligne que cela permet d'intégrer et de donner un sens à l'action de ce que « Robert Castel appelle, dans *Les métamorphoses de la question sociale*, les inutiles au monde » (*op. cit.*). Il résulte de tous ces efforts une forte diversité sociale et intergénérationnelle, saluée et récompensée par les pouvoirs publics locaux.

Cependant, la coopération avec le monde politique local est souvent perçue avec méfiance aussi bien par l'équipe salariée que par les adhérents. L'expérience de nombreux adhérents leur fait percevoir les aides publiques comme de l'assistantat, voire des stratégies d'appropriation ou d'instrumentalisation de l'activité de la structure. Même si elle reste très dépendante des subventions pour son fonctionnement (56 % de son budget en 2014), celle-ci ne veut pas devenir sous-traitante des politiques sociales locales. Elle n'en a d'ailleurs pas les moyens humains et matériels (petite équipe, en grande partie bénévole). La structure vit donc une très forte tension entre institutionnalisation et militantisme, ce qui nous amène à interroger les dynamiques de partenariat vers lesquels elle pourrait se diriger afin de conserver un fonctionnement *ad hoc* (Mintzberg, 1982) tout en pérennisant son existence. Nous allons maintenant voir que des opportunités de regroupement permettant de préserver les valeurs et les mécanismes spécifiques à l'ESS apparaissent.

2. UNE CONVERGENCE ACCRUE POUR UN DÉVELOPPEMENT RESPECTUEUX DE L'HUMAIN ET DE L'ENVIRONNEMENT : OPPORTUNITÉS ET RISQUES

Avec la création de pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), entérinés par la loi sur l'ESS de 2014 et comparables aux pôles de compétitivité classiques analysés par l'économie de la proximité, l'ESS est aujourd'hui un secteur qui se structure et coopère avec les acteurs publics et privés. Mais de nombreuses organisations sont exclues de ce type de convergence en raison de la tension entre institutionnalisation et militantisme qu'elle implique et que nous avons évoquée précédemment.

Des solutions sont pourtant en train de se former. Sur Grenoble, le mouvement Alternatiba pourrait donner naissance à plusieurs projets qui constitueraient des avancées sociales et environnementales, comme la création d'une monnaie locale. Plusieurs membres du conseil d'administration de Brin d'Grelinette sont très activement impliqués dans cette initiative et pourraient amener la structure à en être un membre influent et avoir ainsi encore plus d'impact sur la construction territoriale. Ses qualités fédératrices sont nombreuses : être un lieu symbolique, beau et qui suscite « l'envie » (Nicolle, 2009), avoir une « porosité importante entre intérieur et extérieur » (Baudry *et al.*, 2014) qui lui permet de saisir les opportunités de coopération, être exemplaire sur la question mobili-satrice de l'alimentaire et avoir la capacité de créer de la convivialité autour de cette question. Sa position dans les réseaux lui permet également de faire de la médiation entre pouvoirs publics et petites structures alternatives. Cependant, ce potentiel ne pourra se réaliser que si des conventions communes efficaces et spécifiques à l'ESS émergent de la proximité et abaissent les méfiances des militants quant à une possible institutionnalisation. Une monnaie sociale locale pourrait être le début d'une telle dynamique car elle pourrait permettre des échanges non marchands entre structures et de valoriser le travail

bénévole. Elle permettrait aux structures « de faire système » et de construire plus de projets écologiques, sociaux et solidaires. Mais cette avancée institutionnelle constitue un défi important.

Car la base militante, même si elle est une force aujourd'hui, est une ressource très volatile. Le travail des animateurs pour la construire et la maintenir est très chronophage, autant que la gestion des relations de proximité. Le départ de la structure de certains « adhérents clés » pourrait signifier le repli ou l'abandon de tout projet de construction d'un réseau d'envergure. De plus, la vie du jardin étant le centre des préoccupations, puisque le militantisme de la structure est un militantisme d'action, une perturbation dans celui-ci peut rapidement ébranler toute l'organisation. Ce fut notamment le cas lors d'une série de vols courant 2015 qui ont révélé la fragilité de l'implantation géographique de la structure, qui accueille beaucoup d'adhérents de l'agglomération mais peu du quartier sensible dans lequel elle est, et effrayé beaucoup de bénévoles ce qui, sans le travail des animateurs, aurait fait décliner la participation. Face aux problématiques quotidiennes, et surtout avec l'impératif de maintenir la qualité du militantisme environnemental et de l'accueil de populations fragiles, il est plus facile de se concentrer sur ses habitudes que d'entreprendre les ajustements qu'une convergence exige.

CONCLUSION

Nous avons vu que la force de Brin d'Grelinette est d'avoir su mobiliser différentes formes de proximité pour construire un réseau éclectique de structures de l'ESS et d'acteurs publics, proposer des progrès sociaux et environnementaux et véhiculer un discours militant. Cette réussite en termes d'intégration locale lui permet aujourd'hui de jouer un rôle moteur dans la mise en place de formes de convergence centrées sur des objectifs de développements alternatifs. Cependant, la coopération est très coûteuse en temps et en ressources et les structures comme Brin d'Grelinette prennent le risque de perdre leur base militante dans le processus. C'est pourquoi il est particulièrement important que les réseaux de l'ESS développent des outils et des conventions de coopération qui leurs sont propres.

RÉFÉRENCES

- Baudry S., Scapino J., Aubry C., Rémy E., 2014, « L'espace public à l'épreuve des jardins collectifs à New York et Paris », *Géocarrefour* [geocarrefour.revues.org/9388 consulté le 28/01/2016].
- Halgand N., Weill J., 2007, *Du jardin ouvrier au jardin partagé, un rôle social et environnemental*, Bibliothèque numérique de l'INP, n° 4 [www.inp.fr/content/download/4134/26026/file/Jardins%20ouvriers%202009.pdf consulté le 28/01/2016].
- Mintzberg H., 1982, *Structure et dynamique de l'organisation*, Paris, éd. d'Organisation.
- Nicolle B., 2009, « Le jardin, terreau pour l'humain. Jardin raisonnable et raisonné », *Le sociographe*, n° 29, pp. 19-25.
- Pecqueur B., Zimmermann J.-B. (dir.), 2004, *Économie de proximités*, Paris, Hermès, Lavoisier.

L'AUTEURE

Laura Guéorguieva

PACTE

UPMF

laurageorguieva@gmail.com